

Le SIEN-UNSA (Syndicat de l'Inspection de l'Education Nationale) appelle ses adhérents à s'associer à la grève du 20 novembre, et engage tous les collègues disponibles à participer à la manifestation parisienne (13h30 Place d'Italie).

.....

Le SNUPDEN-FSU (Syndicat National Unitaire des Personnels de Direction de l'Education Nationale) appelle ses adhérents et sympathisants à participer massivement à la grève unitaire du 20 novembre.

Le SNUPDEN-FSU rappelle à tous les Personnels de Direction qu'ils peuvent faire grève. Les chefs d'établissement sont tenus d'assurer la sécurité des élèves, des personnels et des biens et dans la mesure du possible d'assurer la continuité du service public. Ils peuvent donc s'organiser en interne le 20 novembre pour assurer cette mission et seulement celle là.

Le Bureau National Le 9 novembre 2007

.....

MOBILISATION DU 20 NOVEMBRE 2007

Le SNPDEN (Syndicat National des Personnels de Direction de l'Education Nationale), avec l'UNSA Education, appelle l'ensemble des personnels de direction à se mobiliser le 20 novembre par une journée nationale d'action. Aux questions d'emplois (plus de 20 000 suppressions d'emplois) et de pouvoir d'achat, s'ajoute aujourd'hui celle de l'avenir de la fonction publique.

« Certes il faut faire évoluer le statut de la fonction publique mais cela ne nécessite pas que cette refondation de la politique publique se fasse sur les seuls critères de productivité souvent au détriment du service au public. De la mobilisation du 20 novembre dépendra l'avenir de la fonction publique et de la solidarité sociale. Nous répondrons à l'appel des fédérations de la fonction publique relayé par celui des fédérations de l'enseignement, signés respectivement par l'UNSA et l'UNSA-éducation.

Le SNPDEN participera aux manifestations de rue le 20 novembre prochain pour défendre le service public à travers la fonction publique et pour donner un nouvel élan au système éducatif »

Philippe Guittet

Consignes d'action

Nos responsabilités nous font obligation d'assurer la sécurité des biens et des personnes, mais ne nous enlèvent aucune des possibilités constitutionnelles et légales d'action syndicale.

Il convient donc, pour manifester et notre soutien actif et notre participation au mouvement :

- 1 - de mettre en place, quand c'est possible (!) avec les syndicats regroupant les personnels, un comité de sécurité sous la responsabilité du chef d'établissement, ce comité visant à assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que l'accueil des élèves qui se présenteraient,
- 2 - après organisation de la sécurité des biens et des personnes, de **participer aux manifestations organisées de façon unitaire,**
- 3 - de se limiter dans son travail quotidien à ce qui a trait au maintien de la sécurité et à la gestion de l'urgence,
- 4 - de ne participer à aucune réunion convoquée par l'administration ou les collectivités territoriales à l'extérieur des établissements,
- 5 - de reporter les diverses réunions prévues dans l'établissement.

Enfin, nous rappelons qu'il appartient au supérieur hiérarchique direct de s'assurer de la réalité du service fait, et non à l'agent de se déclarer gréviste.

Les fédérations de la Fonction publique, CGT, CFDT, FO, FSU, UNSA, SOLIDAIRES, CFTC, constatent que les deux revendications prioritaires, le pouvoir d'achat et l'emploi public, ne sont toujours pas prises en compte par le gouvernement.

Face aux exigences d'augmentation de la valeur du point d'indice pour un réel maintien du pouvoir d'achat pour tous, et de refonte globale de la grille indiciaire, sont évoquées par le gouvernement des « mesures concrètes et ciblées » sur une partie des agents de la Fonction publique. Face aux exigences d'un service public de qualité et de proximité, répondant encore mieux aux besoins de toute la population, basé sur des emplois publics statutaires, il est répondu par le Premier ministre : « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat », confirmé par la suppression de plus de 22 000 postes dans le projet de budget 2008. **Devant le refus persistant du gouvernement de répondre aux exigences et face à ces reculs inacceptables pour les personnels et les usagers, nos organisations considèrent que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir satisfaction.**

Dans la continuité de leurs démarches, les organisations appellent tous les agents des trois versants de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à faire grève, à se rassembler et à manifester le 20 novembre 2007 (jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale) dans toute la France, sur nos exigences en matière de salaires, d'emploi public, de défense du service public, de ses missions et du statut de la Fonction Publique

Paris, le 22 octobre 2007

Communiqué de presse des fédérations de l'Education FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA Education

Tous en grève le 20 novembre

Les fédérations de l'éducation nationale dénoncent une politique gouvernementale qui va à l'encontre de la réussite de tous les jeunes. Avec 11200 suppressions de postes à la rentrée 2008, s'ajoutant aux milliers de suppressions de ces dernières années et au chômage croissant des précaires, une nouvelle étape est franchie dans la dégradation du service public d'éducation. La formule du premier Ministre annonçant « Moins de services, moins de personnels, moins d'Etat » va se traduire par des régressions inacceptables tant pour les élèves et les jeunes que pour les personnels.

Les conditions d'encadrement et d'enseignement vont atteindre un point critique. Les écoles, les établissements et les services les plus fragiles verront leurs difficultés accrues, les inégalités s'accroîtront. L'offre de formation sera réduite, l'objectif de la réussite de tous les élèves compromis. Les personnels verront leurs conditions de travail se détériorer davantage. La précarité s'accroîtra encore. Le pouvoir d'achat continuera de se dégrader et les garanties statutaires sont menacées.

Face à cette politique, les fédérations FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, SUD-Education, UNSA Education estiment que l'heure est venue d'une riposte d'envergure pour obtenir un nouveau budget et donner un nouvel élan au système éducatif. Elles appellent les personnels à participer massivement à la grève et aux manifestations du 20 novembre dans le cadre de l'action Fonction publique.

Elles les appellent également à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion lancée par 17 syndicats et associations en faisant largement signer la pétition « Améliorer la réussite scolaire de tous les jeunes, il n'y a rien de plus urgent », en faisant voter la motion, en distribuant le tract commun et en saisissant toutes les occasions pour gagner la bataille de l'opinion.

Paris, le 10 novembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FIDL

Un seul mot d'ordre : le retrait de la loi Pécresse !

La FIDL condamne la préinscription obligatoire à l'entrée de l'université. La préinscription est en réalité le premier pas vers la sélection des étudiants !

De plus, la loi Pécresse offre la possibilité aux universités de faire appel à des fonds privés. Dans ces conditions, nous savons bien qu'il y aura obligatoirement des inégalités.

« Qui peut croire qu'une fac moins réputée pourra lever autant de fonds que la Sorbonne par exemple » s'interroge Tristan Rouquier Président de la FIDL.

L'égalité pour tous ne sera plus garantie. La ghettoïsation des facs en sera d'autant plus importante ! La FIDL dénonce l'instauration d'une inégalité légale dans l'enseignement supérieur par la loi Pécresse.

La FIDL, le syndicat lycéen, lance dès lundi 12 novembre un travail d'information auprès des lycéens.

La FIDL appelle l'ensemble des lycéens à se réunir en Assemblée Générale lundi 19 novembre en vue des manifestations du lendemain.

Communiqué de l'Union Nationale Lycéenne Paris, le 29 Octobre 2007. Manifestons le 20 novembre pour défendre le Service Public d'Éducation !

L'UNL juge inconsciente la politique du gouvernement qui poursuit le démantèlement du Service Public d'Éducation après les dizaines de milliers de postes déjà supprimés ces dernières années. Ce choix de « l'économie à tout prix » et du désengagement de l'Etat confirme le manque d'ambition de la politique éducative du gouvernement. Pire encore, cela marque la détermination gouvernementale à faire de l'École un lieu de sélection sociale par une concurrence sans cesse accrue entre les élèves.

Ces mesures vont dans le même sens que celles décidées lors de la précédente législature : la détérioration des conditions d'étude des lycéens déjà engagée par les coupes précédentes va être généralisée. Le suivi individualisé, seule arme efficace contre l'échec scolaire, sera rendu encore plus difficile qu'aujourd'hui avec des classes toujours plus chargées. Les options comme le théâtre ou les arts plastiques, déjà lourdement desservies par les suppressions de postes précédentes, sont aujourd'hui en voie de disparition. La réduction du nombre de personnels non enseignants, membres à part entière de la communauté scolaire qui jouent un rôle important dans l'accompagnement des élèves au quotidien, notamment dans la lutte contre la violence scolaire, ne pourra qu'aggraver la situation.

Ces graves réductions d'effectifs ne peuvent que sacrifier les ambitions légitimes qui doivent être celles de l'Éducation Nationale. L'égalité, qui est l'essence même de l'école républicaine, est menacée par l'avènement d'une école à deux vitesses. Face à cette politique, l'heure est venue d'une riposte unitaire de tous les acteurs du système éducatif pour lutter contre son démantèlement.

Loin de croire que les suppressions de moyens dans l'Éducation Nationale n'auront aucune conséquence sur l'encadrement des élèves, les conditions d'apprentissage dans nos écoles, les possibilités de choix d'orientation ou encore l'accueil des jeunes en situation de handicap, l'UNL, **en tant que premier syndicat lycéen, se mobilisera contre la casse du Service Public d'Éducation aux côtés des syndicats de l'Éducation et des fédérations de parents d'élèves, et appelle les lycéens à participer massivement à la mobilisation du 20 Novembre.**

François Doutriaux enseignant en droit privé et consultant juridique indépendant, spécialisé en droit du travail et en droit pénal. mercredi 14 novembre 2007

<http://www.liberation.fr/rebonds/291234.FR.php> „,extraits,,,,,

LA PROPAGANDE

La France serait une nation «grévicultrice» : le pays du «droit de paralyser» (le Figaro, 17 février 2004), qui préfère la «guerre sociale aux compromis» (le Monde, 26 mai 2003) et souffre d'une «forme d'infirmité que ne partagent pas nos voisins européens» (Christine Ockrent, les Grands Patrons, 1998) car «nul autre pays occidental ne se comporte ainsi» (l'Express, 5 juin 2003).

LA VERITE

l'ampleur et la fréquence des mouvements sociaux ne cessent de diminuer alors même que la population active ne cesse d'augmenter: Le nombre de journées individuelles non travaillées pour fait de grève était de 4 millions en 1976, 3,5 millions en 1984, 2,1 millions en 1988, 900 000 en 2000, 1,2 million en 2005. En dehors de pics spécifiques (1982, 1995, 2001).

La grève apparaît cent quarante-sept fois moins pénalisante pour notre économie que les arrêts maladies: Sur une carrière professionnelle de quarante années, un salarié français fera donc grève moins d'une demi-journée, un fonctionnaire moins de quatre jours. Des chiffres à comparer avec les trente-trois millions de journées non travaillées pour cause de maladie en 2005.

La France, en dessous de la moyenne des pays industrialisés, n'est certainement pas le berceau de la «gréviculture» décriée par nos médias et nombre de nos politiques. Sur la période 1970-1990, la France est onzième sur les dix-huit pays les plus industrialisés en termes de journées non travaillées pour fait de grève. Avec 0,15 journée grevée par salarié et par an, elle est 7,6 fois moins conflictuelle que l'Italie (première), 3,2 fois moins que le Royaume-Uni (septième), 1,6 fois moins que les Etats-Unis (huitième). Sur la période récente (1990-2005), la France demeure onzième sur dix-huit, avec une conflictualité qui s'est effondrée (0,03 journée de grève par salarié et par an) et demeure toujours inférieure à la moyenne (0,04 journée grevée). **Les modèles nordiques – réputés en France pour la qualité du dialogue social qui y régnerait – se situent en tête du classement : le Danemark est premier, la Norvège quatrième et la Finlande septième.**

Pays le plus faiblement syndicalisé de l'Union européenne, marqué par un taux de chômage élevé et une hostilité croissante des médias à l'égard des mouvements sociaux, la France n'est pas un pays de grévistes: les grèves françaises se caractériseraient par des journées nationales destinées à paralyser l'activité économique. Sur la période 1970-1990, les conflits localisés représentaient 51,2 % des journées non travaillées pour fait de grève, loin devant les 34,9 % de conflits généralisés (propres à une profession) et les 13,9 % de journées nationales d'action. Sur la période plus récente (1990-2005), les conflits localisés représentent 85 % des grèves, pour 14 % de conflits généralisés et **seulement 1 % de journées nationales** ! La France est treizième sur dix-huit en termes de mobilisation des grévistes.

Pourquoi, dans ce cas, Nicolas Sarkozy promettait-il avant son élection qu'«au bout de huit jours d'un conflit social, il y aura obligation d'organiser un vote à bulletin secret pour que la dictature d'une minorité violente ne puisse imposer sa loi sur une majorité qui veut travailler» ? Outre le caractère insultant de cette promesse à l'égard des grévistes «violents» et «dictatoriaux» et la manifeste méconnaissance dont atteste notre président en ce qui concerne le droit de la grève, quel est l'intérêt d'une telle mesure dans un pays où 98 % des conflits sociaux durent moins de deux jours ? **Le droit de grève est une liberté constitutionnelle et individuelle pour chaque salarié, ce qui est incompatible avec une quelconque validation majoritaire.**

Telle est peut-être l'explication finale de la position actuelle de nos dirigeants quant au droit de grève : des proclamations destinées à satisfaire tant l'hostilité (réelle) des **médias** que celle (supposée) de la population. Ainsi alimente-t-on, sans doute à dessein, les préjugés de ses concitoyens...